



TITRE
PROFESSIONNEL
CONSEILLER.E
EN INSERTION
PROFESSIONNELLE



FORMATION ACCESSIBLE DÉBUT SEPTEMBRE

POSSIBILITÉ DE COMMENCER LA FORMATION CHAQUE DÉBUT DE MOIS

AVANT LA FORMATION

LE TITRE PROFESSIONNEL CIP C'EST QUOI ?

Le conseiller en insertion professionnelle offre un soutien individualisé pour favoriser l'intégration sociale et professionnelle des individus, qu'ils rencontrent ou non des obstacles dans leurs parcours d'insertion ou de reconversion. En considérant divers aspects tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité et l'accès au droit, son objectif est d'accompagner ces personnes dans la construction et l'appropriation d'un parcours vers l'emploi, en les aidant à surmonter progressivement les obstacles qu'elles rencontrent.

PRÉ-REQUIS

- Connaissances de niveau 4+ en communication
- Maîtriser les outils bureautiques
- Une expérience professionnelle d'au moins un an dans n'importe quel secteur est requise.
- Confirmer son projet de devenir CIP en réalisant 2 ou 3 enquêtes d'emploi auprès de différents professionnels travaillant dans diverses structures d'insertion.
- Une immersion dans le milieu professionnel, via une PMSMP, peut également aider à confirmer et à consolider le projet.
- La totalité des cours s'effectue à distance.
- Il est recommandé d'avoir un ordinateur ainsi qu'un espace de travail personnel.

AVANT LA FORMATION

LES SESSIONS

Possibilité de réaliser 12 sessions par an (d'une durée de 10 mois).
Le positionnement (début d'une session) se fait la première semaine de chaque mois.

COÛT DE LA FORMATION

Contactez-nous pour en savoir plus. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

FORMAT DE LA FORMATION

En alternance

STRUCTURES POTENTIELLES

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi ...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion ...
- Le secteur privé : entreprise de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

PENDANT LA FORMATION

FORMAT DE COURS

Formation exclusivement suivie à distance via le logiciel Digiforma

COMPÉTENCES VISÉES

Informar une personne ou un groupe sur les ressources en matière d'insertion et les services dématérialisés

Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics

Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé

Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle

Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel

Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle

APRÈS LA FORMATION

LES DÉBOUCHÉS D'UN TITRE PROFESSIONNEL CIP

- conseiller en insertion professionnelle
- conseiller en insertion sociale et professionnelle
- conseiller emploi formation
- conseiller à l'emploi
- chargé d'accompagnement social et professionnel
- chargé de projet d'insertion professionnelle
- accompagnateur socioprofessionnel.

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Grâce à son expérience, il est possible pour le conseiller en emploi de développer de nouvelles fonctions. S'il souhaite conserver un poste similaire, il peut choisir de devenir conseiller scolaire ou même conseiller en formation.

Selon leur préférence, les consultants en insertion professionnelle peuvent également postuler à des postes comportant des fonctions de direction. Par exemple, il pourrait être promu responsable du recrutement au sein du service des ressources humaines.

Enfin, s'il bénéficie d'un poste de conseiller en insertion professionnelle dans une structure d'aide aux salariés et demandeurs d'emploi, il peut devenir chef de service avec expérience, gérant des CIP sur une zone géographique précise en fonction de sa structure.

LA VALIDATION DU TP - CIP

La validation du titre est soumise à plusieurs éléments :

- Mise en situation professionnelle de 45 minutes (une phase écrite de 15 minutes et une phase orale de 30 minutes)
- Entretien technique de 40 minutes (une phase écrite de 20 minutes et une phase orale de 20 minutes dont 10 minutes de question-réponse avec le jury)
- Questionnement à partir de production d'une durée de 60 minutes (une phase orale de 20 minutes et 40 minutes de question-réponse avec le jury)
- Entretien final de 30 minutes

L'examen se fera en présentiel dans nos locaux pour les apprenants proches de la région toulousaine, ou en visioconférence pour les étudiants ne pouvant pas se rendre sur place.





CONTACT



06.83.90.36.23



formationcip@cvifs.fr



50 Imp. de la Glacière,
31200 TOULOUSE

